



# Éveil Musical

De nombreux scientifiques, professionnels de santé et professionnels de l'éducation vantent les mérites d'un apprentissage de la musique dès le plus jeune âge :

- La musique développe les facultés cognitives des enfants, favorise la réussite scolaire, et permet même la prévention de la dyslexie et autres troubles apparentés.
- Les exercices d'écoute et de comparaisons sonores permettent aux enfants de modeler leur oreille critique, qui est, dans notre société, beaucoup moins exploitée que l'œil avec les écrans de télévisions, d'ordinateurs ou de tablettes.
- La pratique musicale collective permet à chaque enfant de prendre conscience de sa place et de la place de l'autre, d'être à l'écoute, et de se sentir écouté.

Sans oublier que la musique adoucit les mœurs...

En classe d'éveil musical, nos petits musiciens en herbe auront accès à une multitude de petits instruments, tels que des tambourins, des maracas, des grelots, des castagnettes, des claves, et bien d'autres encore.

La grande notion de base pour jouer de la musique ? **Le rythme** ! Les enfants s'entraîneront à jouer et à chanter en rythme grâce à de nombreux jeux et exercices adaptés.

Pour être un bon musicien, il faut une bonne oreille. Pour la développer, il faudra écouter et s'entraîner à reconnaître les bruits et sons du quotidien, même quand ceux-ci sont mélangés...

**Cet atelier est proposé aux élèves de la PS au CP. Plusieurs créneaux sont proposés (par groupes de 12 élèves maximum avec un nombre minimal d'élèves à 8)**

- Mardi de 12h30 à 13h pour les CP – 1<sup>er</sup> semestre
- Mardi de 13h à 13h30 pour les GS – 1<sup>er</sup> semestre
- Mardi de 12h30 à 13h pour les PS – 2<sup>ème</sup> semestre
- Mardi de 13h à 13h30 pour les MS – 2<sup>ème</sup> semestre

**Par semestre, le coût est de 65 euros sur la base de 30 minutes de cours par semaine.**

**1<sup>er</sup> semestre :**

**Début des ateliers :** mardi 16/09/2025 - **Fin des ateliers :** mardi 27/01/2026

**Clôture des inscriptions :** semaine du 26/09/2025

**2<sup>ème</sup> semestre :**

**Début des ateliers :** mardi 03/02/2026 - **Fin des ateliers :** mardi 09/06/2026

**Clôture des inscriptions :** semaine du 10/02/2026

En cas de désistement après la clôture des inscriptions, les sommes dues au titre de l'inscription annuelle de votre enfant seront facturées et devront être acquittées à l'établissement.

L'inscription de votre enfant vaut pour acceptation de diffusion des données personnelles qui sont mentionnées dans le formulaire d'inscription.